

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Françoise Schenk-Gottret, Christian
Brunier, Alain Charbonnier, Thierry Charollais,
Alain Etienne, Lydia Schneider Hausser, Anne
Emery-Torracinta et Sylvia Leuenberger*

Date de dépôt : 19 novembre 2008

Proposition de motion

invitant le Conseil d'Etat à se mettre en réseau avec d'autres pouvoirs publics, dans le cadre de projets communs efficaces, au plan local, régional et national, afin d'orienter les marchés publics vers le développement durable et de les structurer de manière sociale, écologique et économiquement supportable

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les connaissances, les contacts et les capacités d'évaluation nécessaires pour mener à bien des marchés publics ne doivent pas être forcément différents d'un canton à l'autre;
- que divers réseaux de communes et des bureaux de consultation ont vu le jour et conseillent et soutiennent les collectivités publiques dans leurs questions sur les acquisitions conformes au développement durable,

invite le Conseil d'Etat

- à mettre en place de nouvelles structures de réseaux qui permettent à plusieurs administrations d'aborder ensemble les marchés publics ou, de cas en cas et à bien plaisir, de recourir à un service unique spécialisé et centralisé ;
- à adhérer à la Communauté d'intérêt écologie et marché suisse (CIEM) ;
- à soutenir des campagnes nationales et internationales en faveur du commerce équitable.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les connaissances, les contacts et les capacités d'évaluation nécessaires pour mener à bien des marchés publics ne doivent pas être forcément différentes d'un canton à l'autre. Il est dès lors inefficace de vouloir à chaque fois réinventer la roue tout seul. A partir de ce constat, divers bureaux de consultation ont vu le jour et ils conseillent et soutiennent les collectivités publiques dans leurs questions sur les acquisitions conformes au développement durable.

Un des plus importants bureaux en la matière est la Communauté d'intérêt écologie et marché suisse (CIEM, www.ciem.ch). Celle-ci met en réseau les pouvoirs publics qui souhaitent mener une politique d'achat conforme au développement durable. Toutes les administrations ou services publics peuvent en devenir membres. Les membres actuels de la CIEM sont des autorités fédérales, cantonales et communales, mais aussi des établissements publics comme des services industriels, des associations, des instituts de recherche. La cotisation annuelle est de 600 francs par membre. Les projets communs sont cofinancés en fonction de la capacité financière des membres participants. Les organisations privées peuvent être membres associés de la CIEM, mais sans droit de vote.

Dans ses précieuses indications pratiques du mois d'octobre 2007, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) mentionne plusieurs bons exemples dans le domaine des acquisitions conformes au développement durable, notamment celui des bonnes expériences faites à ce propos par les petites communes du Vorarlberg qui ont mis en place un service d'achats groupés écologiques (« ÖkoBeschaffungService – ÖBS »).

Voici d'autres bons exemples de campagnes menées en réseau en faveur du commerce équitable : le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI), le « Local Governments for Sustainability », le « Buy Fair » et le « Prokura Plus ».

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à réserver un accueil favorable à cette proposition de motion.